

Postulat : « Où en est la stratégie numérique à Nyon ? »

Depuis plusieurs années nous constatons une forte évolution de la problématique liée à la transition digitale. Respectueuse de l'environnement, elle se doit d'un niveau de sécurité au plus haut niveau ainsi qu'une accessibilité toujours plus grande tant géographiquement que pour toute une variété d'utilisateurs.

L'émergence de nouvelles technologies (Big Data, Cloud, objets connectés, intelligence artificielle, réalité virtuelle, blockchain, cryptomonnaies, etc.) font partie de notre quotidien, avec de multiples portées positives, mais également avec des risques liés notamment à la cybercriminalité.

Les attaques informatiques criminelles par "rançongiciel" se sont très largement multipliées ces derniers temps à l'encontre des collectivités ou des entreprises. Cette forte progression implique la nécessité d'une cybersécurité évolutive et une politique de la protection des données adaptée, garantissant le traitement de l'information de bout en bout.

Elle implique également la formation à tous les niveaux et la sensibilisation des usagers concernant les systèmes d'information, la définition de l'identité digitale, l'accès aux données dites « sensibles ».

Ces dernières années, le Conseil communal a accepté des demandes d'investissements répondant d'une manière très verticalisée à un besoin ponctuel d'infrastructure informatique : achat de nouveaux équipements, logiciels et programmes, et serveurs.

A la suite des réponses qui ont été faites des interpellations de Monsieur le Conseiller communal Yves Gauthier-Jaques « A Nyon, évitons les fuites » et de Madame la Conseillère communale Chiara Montecchio « La sécurité informatique : un enjeu pour tou.te.s, un défi pour la ville : où en sommes-nous ? », nous invitons la Municipalité à réaliser et partager avec le Conseil une réflexion axée sur 2 points:

- 1- Une feuille de route relatant une vision et un plan stratégique au niveau communal incluant les obligations légales sur la protection des données
- 2- Un partenariat pour aller chercher les synergies avec le canton et les autres communes pour réaliser à la fois des économies d'échelle (groupement d'achat) et des économies de temps (experts déjà en place).

Ainsi, le présent postulat demande à la fois un bilan sur l'état d'avancement de la ville en matière de transition digitale, une présentation au Conseil de la vision en prospective de ce que la ville prévoit à l'avenir en termes de stratégie numérique, ainsi que les synergies qu'elle compte réaliser avec le canton et d'autres villes de taille équivalente.

Cette étude pourrait notamment comprendre des volets suivants (liste non exhaustive) :

- Présentation des principaux défis à relever et établissement des priorités
- État des lieux actuel du service informatique
- Mise en évidence et analyse de l'obsolescence de certaines infrastructures digitale
- Étude comparative – canton – ville afin de s'inspirer des actions déjà en place
- Mise en œuvre d'une coordination avec le canton et les autres communes et étude des mutualisations des ressources possibles
- Structure organisationnelle en fonction des besoins, des priorités subséquentes et de leur mise en œuvre.

Au vu de ces demandes, nous invitons le Conseil communal à renvoyer le postulat directement en Municipalité pour étude et rapport.

Les postulants :

Yves Gauthier-Jaques, Chiara Montecchio, Caroline Bordier, Marie Caliri, Laure Damtsas Mudry, Véronique Olsen, François David, Michael Sauerlaender